

09.02.2012

Construction de résidences secondaires : un diktat fédéral rigide entraverait le développement

Le 11 mars 2012, le peuple et les cantons se prononceront sur l'initiative populaire
« Pour en finir avec les constructions envahissantes de résidences secondaires ! »
qui entend limiter à 20 % au maximum la proportion des résidences secondaires
dans toutes les communes de Suisse.